



Air intérieur: un label pour le neuf



Les bâtiments BBC, enceintes trop confinées?
DR

IntAirieur est le premier label exclusivement dédié à la qualité de l'air intérieur dans le logement neuf. Une initiative privée qui entend convertir des maîtres d'ouvrage, souvent peu sensibilisés, à cette question de santé publique qui préoccupe de plus en plus le grand public.

A force de traîner sur la thématique ô combien coûteuse, au plan sanitaire et financier, de la qualité de l'air intérieur, les pouvoirs publics sont-ils en train de se faire déborder par des initiatives privées? Cela semblerait être le cas avec la naissance du premier label privé exclusivement dédié à la qualité de l'air intérieur dans le logement neuf, lancé ce 16 novembre depuis Toulouse. Son nom: IntAirieur. Ses promoteurs: le cabinet Polyexpert Environnement, spécialisé dans «l'évaluation, le conseil et le contrôle qualité dans le secteur de la construction», adossé au groupe Polyexpert, un leader de l'expertise assurance.

Enceintes confinées

«Nous avons une grosse culture logement, à toutes les étapes de la construction», justifie Nicolas Duhaméau. Le gérant de Polyexpert Environnement bénéficie en effet d'un bon poste d'observation sur l'explosion des pathologies respiratoires ou allergiques, grâce aux expertises que le groupe mène lors de sinistres. Le facteur aggravant, selon lui, ce sont les évolutions réglementaires en matière thermique, qui ont transformé des bâtiments étanches en enceintes confinées, dont la ventilation est le plus souvent défailante. Un problème abordé notamment par l'Anses [1] dans son rapport d'expertise consacré aux moisissures, qui colonisent entre 14 et 20% des logements métropolitains. Après un protocole de valorisation de la qualité de l'air auprès de ses clients, il est vite apparu que ceux-ci réclamaient un label. «Pas tant parce qu'ils avaient une fibre

www.journaldelenvironnement.net

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

vertueuse, mais par besoin de se démarquer, notamment en phase concours , précise Nicolas Duhaméau. *D'autres ont exprimé des préoccupations par rapport au confort des habitants. Du bailleur social au promoteur, les intérêts ont fini par converger sur ce thème de la qualité de l'air intérieur.»*

Formaldéhyde, benzène, COV...

C'est Immolab, créé en juillet 2017, qui va piloter le label et développer des référentiels techniques. Sur quelles bases? *«Nous nous fondons sur les valeurs qui existent déjà»*, précise Janice Orero, chargée du développement technique du label, qui est allée piocher dans les tablettes de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) ou de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour construire son référentiel. Les polluants les plus 'classiques' seront recherchés: formaldéhyde, benzène, composés organiques volatiles (COV) totaux, particules PM2,5, moisissures et levures; et le radon dans les zones géographiques concernées. *«Nous menons des campagnes de mesure adaptées aux contraintes des chantiers, qui sont toujours justes sur les délais»*, détaille Janice Orero. Soit des mesures actives, avec des pompes qui forcent l'air à pénétrer dans les capteurs pendant 30 minutes (à la différence des mesures passives, où l'air circule librement et nécessite une petite semaine de relevés). Les clients sont incités à acheter des peintures, colles et autres revêtements labellisés A+ et le mobilier doit porter l'étiquette 'NF Ameublement'. *«C'est un label assez light, reconnaît Janice Orero, mais on ne pouvait pas inventer un étiquetage.»* C'est le label 'flamme verte' qui servira de maître étalon aux appareils de combustion.

Pas de sanction la première année

A l'heure des bilans, pas question de faire les gros yeux au client . *«On ne peut pas leur demander de franchir une marche trop haute dès le départ, fait valoir Nicolas Duhaméau. Et puis nous avons besoin de cette phase de capitalisation de données.»* La première année, les projets qui dépasseraient les normes retenues *«n'auront pas une portée bloquante»*. Autrement dit, le label sera maintenu quels que soient les résultats des mesures. A charge pour le maître d'ouvrage, sur les conseils de Polyexpert Environnement, de procéder à des modifications. *«Si on arrive à faire progresser la qualité de l'air et à emmener avec nous une partie de la maîtrise d'ouvrage, conclut Nicolas Duhaméau, on sera les plus satisfaits du monde.»*

[1] Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail